

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 FÉVRIER 2017

Présents : M. GAZZIERO, Maire,
MM. BALANS, BERNADET, PONCHATEAU, Mme BANOS,
Mmes GAURY, SERVAND, ZAÏRI-AMARAL,
MM. ARDURAT, DULUC, MEUNIÉ, MONIER, VIGNES.

Valablement représentés : M. DUSSOULIER par M. GAZZIERO,
Mme LE LAGADEC par M. BERNADET,
Mme PEDEBIBEN par Mme ZAÏRI-AMARAL.

Excusée : Mme LAGARDE.

Secrétaire de séance : M. PONCHATEAU.

Approbation et signature du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 03/01/2017.

CDC DU SUD GIRONDE :

**REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE
D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES - CLECT**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suivant l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, la CLETC rend son avis sur le montant de l'attribution de compensation versée par la CDC à ses Communes membres.

Monsieur le Maire met en avant l'importance de cette commission qui établit un rapport d'évaluation de transferts de charges à l'occasion de transferts de service entre une/des Commune(s) et la CDC du Sud Gironde.

Ce rapport détermine l'évaluation financière du transfert et a donc un impact direct sur le montant de l'attribution de compensation, part des recettes reversées tous les ans par la CDC à ses Communes membres.

La CLECT est composée de membres des Conseils Municipaux des Communes.

Par délibération en date du 14 avril 2014, le Conseil de Communauté a établi la composition de la CLECT comme suit :

- Le Président de la CDC
- 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par Commune.

À l'invitation de la Communauté de Communes, Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal de désigner :

- M. Lucien GAZZIERO en tant que membre titulaire de la CLECT
- M. Christian BALANS en tant que membre suppléant de la CLECT

Le Conseil Municipal, DÉSIGNE :

- M. Lucien GAZZIERO en tant que membre titulaire de la CLECT
- M. Christian BALANS en tant que membre suppléant de la CLECT

REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES COMMISSIONS DE LA CDC DU SUD GIRONDE :

Commissions	Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
1 Finances	GAZZIERO Lucien	BALANS Christian
2 Développement Economique	MONIER Pascal	BANOS Catherine
3 Urbanisme, logement, Environnement	PONCHATEAU Charles	LAGARDE Anita
4A Communication	BANOS Catherine	PONCHATEAU Charles
4B Bibliothèques et écoles de musique	LAGARDE Anita	BANOS Catherine
5 Technique (bâtiments / espaces communautaires)	BERNADET Alain	DULUC Gérard
6 Action sociale (Service à la personne, transport proximité)	BALANS Christian	LE LAGADEC Magali
7 Petite enfance, enfance, Jeunesse	ZAÏRI-AMARAL Virginie	GAURY Angélique

REPRÉSENTATION AU SICTOM :

Délégué Titulaire : Alain BERNADET

Délégué Suppléant : Roseline SERVAND

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU SECTEUR SCOLAIRE DE LANGON (SISS) :

Monsieur le Maire informe le Conseil que, suite à la démission de M. VIGNES Jean-Louis des Syndicats et Commissions, il convient de désigner un nouveau délégué.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne Monsieur Alain BERNADET comme nouveau délégué auprès du SISS de Langon.

COMMISSIONS COMMUNALES :

Monsieur le Maire propose de modifier la composition des Commissions Communales :

Finances : + DULUC Gérard

Bâtiments : + LE LAGADEC Magali

Fêtes et Cérémonies : + MEUNIÉ Jean-Christophe

Sécurité Routière : PONCHATEAU Charles

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN :

- Vente d'un terrain, situé lieu-dit Cariot, 3.620 m², appartenant à MM. RIGAL, au prix de 52.000€,

- Vente d'un terrain, situé 5 Hameau du Grand Chemin, 724 m², appartenant à la Société Gironde de Lotissement, au prix de 51.000€,

- Vente d'un petit bâti sur terrain de 115 m², situé 140 Route de Gascogne, appartenant à M. et Mme LAGORCE Jean, au prix de 5.000€

- Vente d'une maison, située 3 Domaine d'Angèle, 720 m², appartenant à M. JACQUEMIN et Mme BOLILLO, au prix de 210.000€,

Ces Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) ont été instruites par la CDC du Sud Gironde qui est titulaire du droit de préemption urbain pour toutes ses Communes membres. Considérant que l'acquisition de ces immeubles ne présente d'intérêt ni pour la CDC du Sud Gironde, ni pour la Commune de Saint-Maixant, la CDC a décidé de ne pas exercer son droit de préemption urbain.

PERSONNEL COMMUNAL :

Heures complémentaires :

M. BALANS informe le Conseil que, suite à l'organisation de la rentrée scolaire 2016/2017 et le remplacement d'agents, le personnel communal a effectué les heures complémentaires suivantes au mois de janvier :

- Mme DUPA Isabelle = 23H30
- M. DUCOS Mickaël = 13H00

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à payer ces heures complémentaires à l'indice habituel de chaque agent.

CHALETS D'URGENCE :

Création d'une Commission d'attribution :

- Lucien GAZZIERO, Maire
- Christian BALANS, 1^{er} Adjoint, élu référent
- Magali LE LAGADEC, élue référente remplaçante
- Roseline SERVAND
- Bruno ARDURAT

M. BALANS donne lecture du règlement intérieur des chalets d'urgence. Le Conseil approuve ce règlement.

Création d'une Régie de Recettes :

Le Conseil donne son accord pour la création d'une Régie de Recettes des Chalets d'urgence qui encaissera les loyers, caution et tout remboursement lié à une détérioration.

Le régisseur sera M. BALANS Christian et la remplaçante Mme LE LAGADEC Magali.

PROJET CARREFOUR :

Monsieur le Maire donne le compte rendu de la réunion qui s'est tenue en Mairie le 27/01/2017 en présence des représentants de Carrefour et de M. MENARD, propriétaire de terrain :

- ce projet de moyenne surface est à l'étude depuis trois ans
- le permis de construire a été accordé le 18/06/2016
- le Groupe Carrefour a déjà fait 3 appels d'offres afin d'obtenir les meilleurs prix auprès des constructeurs
- le Bureau de Contrôle du Groupe Carrefour exige comme solution technique sécuritaire pour l'assise du bâtiment des micros pieux et un dallage porté ce qui représente un coût supplémentaire
- ce « surcoût » s'élève à 78.000€, le projet ne peut donc pas être présenté ainsi à la Commission Finance du Groupe Carrefour car il serait rejeté
- les représentants du Groupe Carrefour sont venus demander s'il était possible d'obtenir des aides de la Mairie et du vendeur (du terrain)

Monsieur le Maire explique au Conseil que :

- la Mairie s'était déjà engagée pour les travaux routiers du « tourne à gauche » à hauteur de 100.000€, un supplément pourrait être consenti à hauteur de 40.000€
- les travaux d'électricité réalisés par le SDEEG (part du pétitionnaire) d'un montant de 5.300€ pourraient être pris en charge par la Mairie
- les travaux des réseaux eau et assainissement, d'un montant de 7.500€, pourraient également être pris en charge par la Mairie
- l'effort consenti par la Mairie s'élèverait ainsi à 52.800€
- M. MENARD serait d'accord pour un effort de 15.000€

Monsieur le Maire demande au Conseil qui est « pour » consentir cet effort financier de 52.800€ qui permettrait l'installation d'une moyenne surface (enseigne Carrefour) à Saint-Maixant.

M. BALANS explique au Conseil qu'il est tout à fait « pour » l'installation d'une moyenne surface à Saint-Maixant mais ne souhaite pas que la Commune rajoute de l'argent public pour un projet privé. Mme ZAÏRI-AMARAL (+ pouvoir de Mme PEDEBIBEN) et M. VIGNES sont également « contre ». Mme GAURY s'abstient.

Le Conseil donne son accord (11 voix « pour ») afin de consentir un effort financier supplémentaire de 52.800€ pour faciliter l'installation d'une surface commerciale à Saint-Maixant, élément structurant pour la Commune.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT :

M. DULUC donne le compte rendu de la réunion du 25/01/2017 :

- mise en non-valeur d'un contrôle du SPANC au nom de Mme BOLZAN à Saint-Maixant
- orientations budgétaires : excédent de 55.341€ (SPANC)
- M. BELLARD a signalé que le traitement des dossiers était de plus en plus lourd (par rapport au nombre de dossiers et également au suivi des impayés) et que ce service devrait se « professionnaliser », cela serait possible dans le cadre d'un « Méga Syndicat »
- un avenant au contrat d'affermage avec la SOGEDO devait prolonger le contrat en cours d'un an, une demande sera formulée afin de prolonger de 2 ans
- retard sur les travaux à Mouchac : M. DEJEAN va céder un terrain d'environ 25 m² afin d'y installer le poste de refoulement, une convention sera signée
- coût des travaux du poste de refoulement = 600.000€, le calendrier de réalisation des travaux est prévu sur 2017/2018
- les frais de raccordement sur une maison existante sont de 800€
- M. SAINT-BLANCARD à Bergea (Saint-Maixant) n'est pas raccordé au réseau
- travaux de redimensionnement et de remise en état de la station de Saint-Macaire : ces travaux permettront de prévoir des réservations grâce au passage sous la voie ferrée et sous la RD1113 et profiteront également à Pian pour l'assainissement de 30 logements en face du collège et à Saint-Macaire pour un projet immobilier de 25 logements
- orientations budgétaires :
 - . excédent d'investissement = 443.063,87€
 - . 180.000€ prévus pour la station de Toulonne
 - . niveau des emprunts inférieur à 8 = bon

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS :

M. BERNADET donne le compte rendu de la réunion qui a eu lieu le 03/02/2017 à Verdélais, concernant la gestion des équipements sportifs de Pian-sur-Garonne et de Verdélais :

- 7 communes étaient présentes, Saint-Germain des Graves ne souhaite pas participer à la gestion mutualisée
- gros travaux à prévoir sur Verdélais : démolition des tribunes (désamiantage ?), main courante, ce dossier est remis à plus tard
- la répartition des frais sera calculée au prorata du nombre d'habitants par commune, Saint-Macaire et Verdélais se chargent d'établir un tableau

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2018 :

La réunion de préparation du calendrier des manifestations 2018 aura lieu en Mairie le MARDI 28 FÉVRIER 2017, à 20H30, avec l'ensemble des associations et l'école.

CDC SUD GIRONDE – MANAGER DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT :

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une réunion est organisée le Mercredi 1^{er} Mars 2017, à Saint-Macaire, concernant :

- présentation des missions du Manager du commerce et de l'artisanat (M. Quentin FOQUET)
- présentation de la complémentarité de ces missions avec celles de la SPL (Société Publique Locale)
- prise de connaissance du tissu économique local (transmission d'informations par les élus sur les entreprises locales, les projets en cours ou presentis, les besoins sur la commune, les problématiques de locaux...)

M. MONIER assistera à cette réunion.

OCCUPATION ET RANGEMENT SALLE DES FÊTES :

M. ARDURAT informe le Conseil qu'il a rencontré les présidents des associations afin de déterminer un nouveau rangement du matériel dans la salle des fêtes. Il présente au Conseil le nouveau plan de rangement avec les nouvelles attributions pour chaque association.

M. BERNADET propose de voir çà avec les services techniques et demande à M. ARDURAT de ne rien précipiter, certaines modifications pouvant y être apportées.

QUESTIONS DIVERSES :

Mme GAURY demande s'il est possible que M. BALANS intervienne pour une famille de Saint-Maixant dont l'enfant, scolarisé à Saint-Macaire dans une structure spécialisée, fait face à de grosses difficultés.

Départ à la retraite le 1^{er} avril 2017 d'un agent des services techniques. Son remplacement est à prévoir, les recherches sont en cours.

Lecture du courrier adressé à Monsieur le Maire par une habitante du Domaine d'Addie, se plaignant de possibles dysfonctionnements dans l'attribution d'une concession funéraire lors du décès de sa fille. Un courrier explicatif lui a été envoyé.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.